



A retenir

- OÏDIUM** Tous les ingrédients sont réunis : chaleur, humidité et période de sensibilité.
- MILDIU et BLACK-ROT** Restez vigilants en cas de dégradation orageuse en fin de semaine.
- VERS DE LA GRAPPE** Le 2^{ème} vol se termine. Surveillez les pontes.
- FLAVESCENCE DOREE** T3 à réaliser selon l'analyse de risque

Annexe : Information ambrosies

METEO

• Prévisions du 24 au 29 juillet 2019

	Mer 24	Jeu 25	Ven 26	Sam 27	Dim 28	Lun 29
Températures	18-40	20-40	21-29	18-28	16-28	16-32
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Sur tous les vignobles aveyronnais, le stade observé est « Fermeture de la grappe ».

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Éléments de biologie (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

feuilles. Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».

• **Situation au vignoble :**

Les vieilles taches ne sont plus actives. La situation n'a pas évolué cette semaine.

• **Données de la modélisation**

(Potentiel système et Milvit IFV)

✖ **Potentiel Système** : J = 22 juillet 2019

Situation de J-7 à J : Les pluies de la semaine dernière sont restées en-dessous de 5mm sur notre réseau.

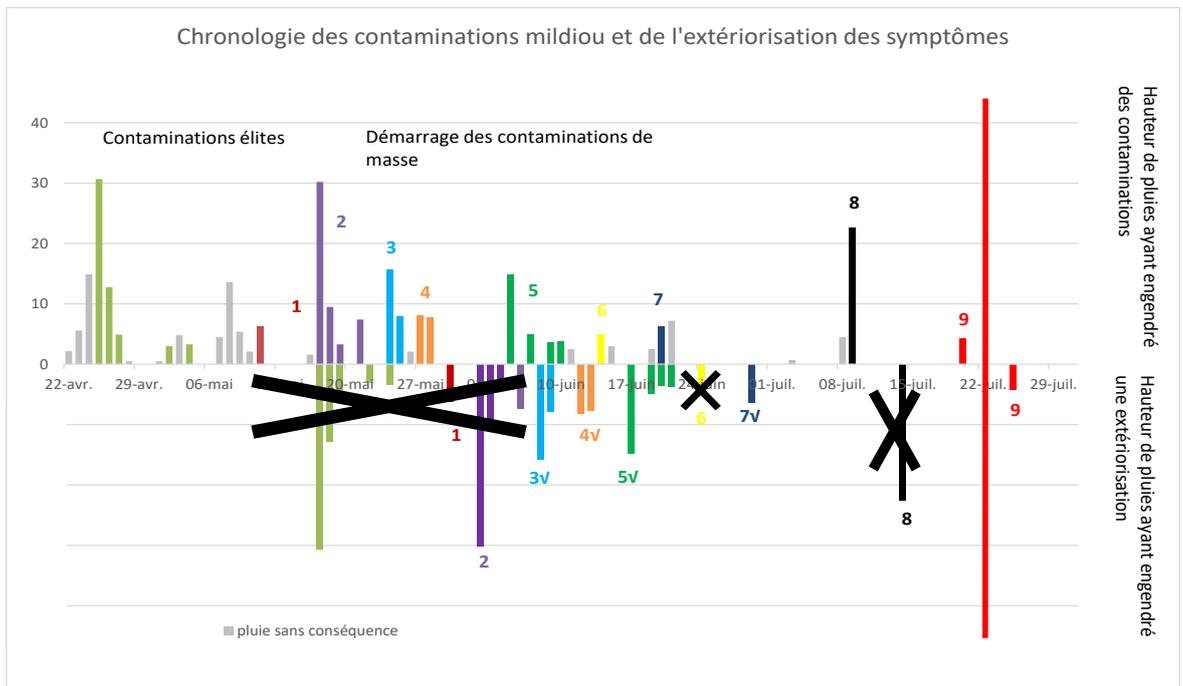
Sur les secteurs les plus arrosés le 9 juillet (Balsac et Compeyre), la pression exercée par le mildiou est toujours en hausse alors que sur les secteurs moins arrosés (Entraygues, Marcillac et Valady), la pression exercée par le mildiou est toujours en baisse. Elle reste, à ce jour, faible à nulle sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac et Valady et forte sur le secteur d'Entraygues.

Des contaminations de masse sont modélisées le 20 juillet uniquement sur le secteur de Compeyre. Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination de masse.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'était à attendre.



Faciès Rot brun – Photo CA81



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département de l'Aveyron et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Simulation de J à J+10 : La pression exercée par le mildiou devrait rester faible à nulle sur la grande majorité des secteurs sauf Compeyre où elle restera forte.

Du fait de cette faible pression, il faudra toujours 25mm de pluie en une fois pour engendrer la modélisation de contaminations de masse sur les secteurs d'Entraygues, Marcillac, Valady et Balsac.

Sur le secteur de Compeyre, 3mm resteront suffisants pour engendrer la modélisation de contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations de masse du 20 juillet (Compeyre) devraient être visibles autour du 25 juillet.

- ✘ **Milvit**: Les pluies du 20 juillet ont été contaminantes.

Évaluation du risque : la situation est calme, les vignobles sont sains.

Le cumul de pluie nécessaire à de nouvelles contaminations de masse est de 25mm, sauf à Compeyre où 3mm suffisent. Attention au risque orageux.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

La mise en œuvre de rognage permet d'éliminer les jeunes feuilles contaminées.

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Situation au vignoble** : Aucune évolution cette semaine.

Évaluation du risque : Suite aux orages des 8 et 9 juillet, des contaminations ont pu avoir lieu mais elles restent encore à valider (ou non).

En l'absence de symptôme, la pression peut être relâchée.

En présence de symptôme, il faut rester vigilants car la phase de sensibilité est en cours jusqu'à la fin fermeture de la grappe.

OÏDIUM *(Uncinula necator)*

- **Situation au vignoble**

A Marcillac, seul le témoin sensible montre une progression des symptômes sur les pieds adjacents. Ailleurs, la situation est calme.

A Millau, quelques baies sont impactées par l'oïdium.

Sur les autres vignobles, aucun symptôme n'est signalé.

Évaluation du risque : Faites le point sur la présence de symptômes sur vos parcelles : les symptômes sont à rechercher au cœur de la végétation et de la zone des grappes car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Une fois ce stade atteint, en l'absence de symptômes, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, le risque est présent jusqu'à véraison

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la [Liste des produits de bio-contrôle](#)

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

- **Situation au vignoble** : Les populations larvaires restent peu présentes et inférieures au seuil de nuisibilité.

Évaluation du risque : La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. La gestion de la flavescence dorée impacte les populations de cicadelle verte sur les secteurs où la lutte est rendue obligatoire.

Seuil indicatif de risque (été) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

- **Situation au vignoble :** Les captures sont en baisse.

- **Modélisation (LOB IFV) :** Le vol se termine et la période de ponte est en cours.

Évaluation du risque : Le vol de G2 se termine. Relevez les pièges et surveillez le dépôt des pontes de la G2. Des perforations pourraient être visibles dans les prochains jours.

FLAVESCENCE DOREE

- **Situation au vignoble :** Des larves de stade L4, L5 ont été observées la semaine dernière sur le vignoble.

Évaluation du risque :

T1	du 27 juin au 7 juillet = période terminée
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 = période terminée en AB : 10 jours après le T1 = période terminée
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque = dates à préciser ultérieurement en AB : 10j après le T2 = période en cours

Le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : vigne-mères, présence de pieds atteint de Flavescence dorée détectés dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2018, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la liste de communes](#)

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979>

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

AUTRES OBSERVATIONS

Quelques signes de **sécheresse** sur les complants et les jeunes vignes en sol limitant. La pousse semble stoppée.

Les parcelles avec présence d'**acarions jaunes** sont sous surveillance.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 30 juillet 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

AMBROISIE TRIFIDE : 2 réunions de sensibilisation

2 réunions bord de champ, suivies d'un chantier d'arrachage

- le mardi 30 juillet à 9h30 à Montaut en Ariège (lieu-dit Pontaut, SCEA du Miscanthus)
- le mercredi 31 juillet à 10h à Rieumes en Haute-Garonne (lieu-dit ferme du Mansencal, 3655 route du Fousseret)

Une occasion de se retrouver sur le terrain pour un échange avec d'autres agriculteurs et les conseillers agricoles invités, avec une action concrète autour de cette plante.



Ambrosie trifide, Verfeil, 18/07/19 (photo CPIE31)

Espèce annuelle originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie trifide est à la fois une adventice de cultures très préoccupante et une plante au pollen très allergisant, tout comme sa cousine l'ambrosie à feuilles d'armoïse, de plus en plus répandue en Occitanie.

L'ambrosie trifide est, pour l'instant, présente de façon diffuse au nord-est de l'Ariège (Montaut-Saverdun-Mazères) et en quelques sites en Haute-Garonne (Saint-Lys, L'Isle-en-Dodon, Escanecrabe, Saint-Lary-Boujan, Verfeil, Rieumes...). Problématique essentiellement agricole, elle se propage surtout par le matériel agricole et les semences non contrôlées ; elle commence à coloniser les ruisseaux, et les bords de route. **Il faut agir pour stopper sa progression.**

AMBROISIE TRIFIDE
Réunion bord de champ, suivie d'un chantier d'arrachage à Montaut (09)
Le mardi 30 juillet 2019, à 9h30

Présentation de la plante, problématiques santé et agriculture, pistes de lutte...
Animée par Anne-Marie Ducasse-Cournac, FREDON Occitanie

Sur l'exploitation
SCEA Miscanthus du Sud-Ouest
à Pontaut, 09 700
MONTAUT
(gps : 43.195 / 1.67)

AMBROISIE TRIFIDE
Réunion bord de champ, suivie d'un chantier d'arrachage à Rieumes (31)
Ferme de Mansencal
Le mercredi 31 juillet 2019, à 10h00

Présentation de la plante, problématiques santé et agriculture, pistes de lutte...
Animée par Anne-Marie Ducasse-Cournac, FREDON Occitanie

Exploitation de SCEA du TOUCH, ferme de MANSENCAL, 3655 route du Fousseret, 31370 RIEUMES, chez M. Boccard

Une menace pour vos cultures

La présence d'ambrosie dans les parcelles agricoles peut entraîner :

- Une perte de rendement totale ou partielle,
- Des charges supplémentaires de désherbage et de travail du sol,
- Un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix,
- Une dépréciation de la valeur du fonds,
- Une gestion à long terme : stock semencier important et dormance >10ans,
- Une potentielle pénalité en cas de récurrence sur zone tampon.

Une nuisance pour la santé publique, une lutte réglementée

Le pollen des ambrosies (émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques) est très **allergisant** et peut provoquer divers symptômes invalidants chez les personnes sensibilisées : rhinites, conjonctivites, asthme...